



STRATÉGIE DE GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE

Université d'Ottawa

2022

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
Pourquoi l'Université d'Ottawa a-t-elle besoin d'une stratégie de gestion des données de recherche?.....	4
Données de recherche autochtones et engagement en matière d'EDI	4
Vision pour la gestion des données de recherche	6
CONTEXTE	6
À propos de l'Université d'Ottawa.....	6
État actuel et préparation institutionnelle	6
Partenaires	7
Services-conseils.....	7
Engagement à assurer une amélioration et une mobilisation continues.....	8
Stratégie de l'Université d'Ottawa pour la gestion des données de recherche.....	9
PILIER: PROMOUVOIR UNE CULTURE DE GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE.....	10
PILIER: FAIRE DÉCOUVRIR LES OUTILS ET SERVICES ET LES RENDRE ACCESSIBLES.....	11
PILIER: RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE	12
Définitions utilisées par les organismes de financement fédéraux.....	14
Unité responsable.....	15

INTRODUCTION

L'Université d'Ottawa est résolue à encourager la recherche de pointe, à s'attaquer aux problèmes du monde réel et à s'impliquer dans des recherches interdisciplinaires porteuses. Favoriser l'excellence en matière de gestion des données de recherche est un aspect important de cet engagement.

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) ont établi la Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche en 2021 afin de positionner la gestion des données de recherche comme un élément nécessaire de l'excellence en recherche, en veillant à ce qu'elle soit effectuée d'une manière éthique et qu'elle fasse bon usage des fonds publics. En vertu de celle-ci, tous les établissements admissibles au financement des trois organismes doivent remplir trois grandes exigences : élaborer une stratégie institutionnelle de gestion des données de recherche; préparer des plans de gestion des données pour toutes les demandes de subventions; et transférer les données de recherche dans un dépôt numérique.

Aux termes du [Règlement 115 – Conduite responsable de la recherche](#), « Tous les Membres de la communauté universitaire ont une responsabilité collective de promouvoir une culture et des normes élevées en ce qui a trait à l'intégrité des activités de Recherche, de s'assurer de la conduite responsable de la recherche et de respecter les Lois en vigueur ainsi que les Politiques et/ou exigences des Commanditaires de la recherche¹ ». Si la décision d'élaborer une stratégie institutionnelle est motivée par la Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche, l'Université d'Ottawa reconnaît sa responsabilité de fournir un environnement qui soutient et favorise la conduite responsable de la recherche, notamment en aidant les chercheuses et chercheurs à élaborer et à mettre en place des stratégies de gestion des données. Elle reconnaît également l'importance des principes FAIR² pour assurer le stockage durable et sécuritaire de données de recherche de haute qualité et, lorsque cela est possible et approprié, faire en sorte qu'elles soient continuellement accessibles et réutilisables.

L'Université d'Ottawa a mis sur pied un groupe consultatif représentant des disciplines de l'ensemble du campus qui agira comme champion de la gestion des données de recherche. Ce groupe a pour but de promouvoir l'excellence en matière de gestion des données de recherche à l'Université. Il a principalement comme mandat de formuler des recommandations pertinentes et en temps utile; de créer et de stimuler un dialogue critique qui favorisera la prise de décisions judicieuses et éclairées; et de garantir un meilleur niveau de transparence et de

¹ <https://www2.uottawa.ca/notre-universite/politiques-reglements/reglement-115-conduite-responsable-de-la-recherche>.

² Principes FAIR (récupération, accessibilité, compatibilité et réutilisation des biens numériques) : <https://force11.org/info/the-fair-data-principles/>.

collaboration entre la communauté de recherche de l'Université, le Cabinet du vice-recteur à la recherche et à l'innovation, la Bibliothèque, les Technologies de l'information, la Gestion de l'information et des archives, les facultés et les autres partenaires de recherche. Les objectifs et les mesures stratégiques du groupe tiennent compte des avancées nationales et internationales en matière de gestion des données de recherche. Leur mise en œuvre se fera graduellement sur la base d'un plan d'action.

Pourquoi l'Université d'Ottawa a-t-elle besoin d'une stratégie de gestion des données de recherche?

L'élaboration de cette stratégie vise non seulement à se conformer aux exigences de la Politique, mais aussi à affermir la position de premier plan de l'Université d'Ottawa en matière de recherche, en tant qu'établissement qui prône l'excellence dans tous les aspects de la recherche, y compris la gestion des données. Il est impératif de soutenir nos chercheuses et nos chercheurs impliqués dans ces initiatives nationales et internationales en suivant les normes et les pratiques exemplaires en matière de gestion des données.

Cette stratégie nous permettra de leur fournir des méthodes, des pratiques et des règlements clairs qui seront mis à jour régulièrement en fonction des besoins des chercheuses et chercheurs. De plus, ceux-ci recevront du soutien pour l'établissement et la mise en œuvre de pratiques de gestion des données compatibles avec leurs obligations commerciales, juridiques et éthiques, et conformes aux exigences des trois organismes ainsi qu'aux autres politiques et règlements applicables.

Enfin, cette stratégie s'harmonise avec le cadre Transformation 2030 de l'Université, le Plan de transformation numérique du campus et le Plan d'action autochtone de l'Université d'Ottawa. Son objectif est de décrire comment la gestion des données de recherche à l'Université d'Ottawa sera développée et améliorée au cours des prochaines années et comment l'Université prévoit d'offrir à la communauté de recherche un environnement qui favorise et soutient la mise en œuvre de pratiques d'excellence en la matière.

Données de recherche autochtones et engagement en matière d'EDI

L'Université d'Ottawa reconnaît que les données produites dans le cadre de recherches effectuées par et avec les communautés, les regroupements collectifs et les organisations des Premières Nations, des Métis et des Inuits doivent être gérées conformément aux principes élaborés et approuvés par ces entités et en partenariat avec celles-ci. À cette fin, la stratégie comprend un objectif spécifique pour les données de recherche autochtones.

De surcroît, l'Université d'Ottawa entend offrir à sa communauté universitaire un milieu de leadership et de savoir où règnent l'équité, la diversité et l'inclusion. Le Groupe consultatif souhaite ainsi élaborer une stratégie qui reflète la diversité des besoins au sein de la communauté de recherche. Tôt dans le processus, les documents de référence ont été traduits

en français pour favoriser la participation. Les engagements initiaux, pris dans les deux langues, ont été présentés aux membres de toutes les facultés pour recueillir une multiplicité de voix, d'opinions divergentes et de besoins en plus de commentaires directs et anonymes.

Vision pour la gestion des données de recherche

La vision de l'Université d'Ottawa en ce qui concerne la gestion efficace des données de recherche s'appuie sur un environnement où les chercheuses et chercheurs ont accès à du soutien tout au long de leurs projets et sont en mesure de satisfaire facilement aux exigences relatives aux pratiques exemplaires de gestion des données de recherche, telles que l'élaboration de plans de gestion des données performants, l'accès à une infrastructure technologique adéquate durant la phase active de la recherche ainsi que le transfert des données dans un dépôt numérique reconnu.

CONTEXTE

À propos de l'Université d'Ottawa

Située au cœur de la capitale du Canada, l'Université d'Ottawa est la plus grande université bilingue (français-anglais) au monde. Elle perpétue une tradition de recherche axée sur l'excellence, la pertinence et les retombées. L'une des clés pour assurer l'intégrité de la recherche et contribuer aux objectifs de l'Université est d'outiller les chercheuses et chercheurs avec des pratiques exemplaires de gestion des données.



L'une des 10 universités à plus forte intensité de recherche au Canada



10 facultés et plus de 1 200 professeurs réguliers (en 2020)



Plus de 122,7 M\$ en fonds de recherche accordés par les IRSC, le CRSNG et le CRSH (2021)³

L'Université d'Ottawa offre une large variété de programmes au sein de ses dix facultés, et ce, tant au premier cycle qu'aux cycles supérieurs. Sa communauté de recherche dynamique, composée de centres, d'instituts et d'hôpitaux de recherche affiliés, offre un excellent creuset de collaboration interdisciplinaire. L'Université propulse également la recherche en offrant ses services, son analyse, son instrumentation, ses technologies et son expertise dans ses 25 installations principales.

État actuel et préparation institutionnelle

L'Université d'Ottawa est un établissement fortement axé sur la recherche qui s'appuie sur un solide éventail de pratiques de planification, de mesures d'aide à la gestion des données ainsi que d'outils et de technologies de gestion pour le dépôt des données. Cette stratégie de

³ Bourses de recherche (en millions de dollars) provenant des différents organismes de financement fédéraux (chiffres fournis par Recherche institutionnelle et planification, Université d'Ottawa).

gestion des données de recherche s'appuie sur les réussites antérieures et vise à corriger les lacunes des services. Une évaluation effectuée à l'échelle de l'Université révèle que le degré de connaissance des pratiques exemplaires ainsi que l'accès aux outils et aux plateformes sont variables. Dans un sondage mené en 2016-2017¹, les chercheuses et chercheurs de certaines facultés ont déploré qu'il leur fallait parfois longtemps pour déterminer quelles politiques et méthodes s'appliquaient dans leur cas, et qu'il n'était pas toujours évident de comprendre le soutien technique et les technologies à leur disposition.

En 2018, le Cabinet du vice-recteur à la recherche et à l'innovation (CVRR) a sondé les chercheuses et les chercheurs au sujet de leurs pratiques de gestion et de partage des données de recherche. Les réponses aux questions du sondage et les commentaires fournis ont nourri [un mémoire présenté aux trois organismes](#) en 2019 dans le cadre de la consultation publique portant sur l'ébauche de la Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche.

De plus, une analyse des politiques et lignes directrices en vigueur à l'Université d'Ottawa révèle que celles portant sur la gestion de l'information et l'administration de la recherche n'encadrent pas particulièrement les données et ne répondent pas nécessairement à tous les besoins de la communauté de recherche.

Partenaires

Pour qu'une stratégie de gestion des données de recherche soit efficace, il faut que les communautés concernées connaissent les pratiques exemplaires et comprennent leurs rôles, leurs responsabilités et le soutien à leur disposition. Voici les principales parties prenantes qui composent le paysage de la gestion des données de recherche :

- Chercheuses et chercheurs
- Étudiantes et étudiants des cycles supérieurs
- Facultés
- CVRRI : Service de gestion de la recherche
- CVRRI : Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche
- Bibliothèque
- Services de TI centraux (architecte de la sécurité et de la recherche)
- Gestion de l'information
- Plateformes de recherche, Centres de recherche, et Instituts de recherche

Services-conseils

Nous avons organisé et continuerons d'organiser diverses activités de consultation afin de faire reconnaître les données comme un produit important de la recherche et favoriser les échanges d'idées au sujet des défis et des possibilités inhérents à notre stratégie de gestion des données de recherche. La stratégie a été développée sur la base d'un processus interactif et a été

perfectionnée par une consultation de la communauté universitaire et d'autres parties prenantes.

Les commentaires des chercheuses et des chercheurs sont essentiels pour élaborer cette stratégie institutionnelle. En avril 2022, le Groupe consultatif en gestion des données de recherche a tenu un atelier rassemblant des membres de différentes facultés. Le but était de discuter de ce que fera l'Université d'Ottawa pour offrir à sa communauté de recherche un environnement qui favorise et soutient la gestion de ces données. À cette occasion, un panel de fournisseurs de services et d'experts a présenté les services mis à la disposition des membres de la communauté de recherche, qui, par leurs commentaires, ont contribué à façonner les objectifs, la vision et les points prioritaires de la stratégie. En marge des consultations officielles, les représentantes et représentants du Groupe ont communiqué avec les membres de leurs facultés ou services pour valider des objectifs précis.

Nous devons être à l'écoute de la communauté de recherche, de nos partenaires sur le campus et des différents acteurs de la communauté, et tenir ceux-ci informés afin que la stratégie continue de répondre à leurs besoins.

Engagement à assurer une amélioration et une mobilisation continues

La communauté de gestion des données de recherche de l'Université d'Ottawa est déterminée à entretenir une culture d'évaluation et d'amélioration continues. Nous comprenons que le paysage de la gestion des données de recherche ne cesse de changer. À ce titre, étant donné que l'évolution des infrastructures, des technologies, des politiques et des pratiques nécessite une stratégie agile et adaptable, aujourd'hui et pour l'avenir. Par conséquent, la présente politique sera révisée régulièrement, et des modifications y seront apportées au besoin. Les outils et les plateformes que l'on considère à la fine pointe de la technologie aujourd'hui pourraient être désuets demain. Les versions préliminaires actuelles des lignes directrices et des politiques pourraient être finalisées, mises en œuvre, modifiées ou remplacées à l'avenir. Le présent document stratégique n'est pas censé être statique; il évoluera et se transformera au même rythme que le paysage de la gestion des données de recherche.

Stratégie de l'Université d'Ottawa pour la gestion des données de recherche

VISION

Un environnement où les chercheuses et chercheurs ont accès à du soutien tout au long de leurs projets et sont en mesure de satisfaire facilement aux exigences relatives aux pratiques exemplaires, telles que l'élaboration de politiques claires et de plans de gestion des données performants, l'accès à une infrastructure technologique adéquate durant la phase active de la recherche ainsi que le transfert des données dans un dépôt numérique reconnu.

PRINCIPES

- Reconnaître les données comme un produit de recherche important
- Aider les chercheuses et les chercheurs à élaborer des pratiques de gestion des données de recherche
- Promouvoir les principes FAIR
- S'engager à adopter les pratiques exemplaires établies
- Faciliter l'accès aux services et aux outils
- Reconnaître la souveraineté des données autochtones

PILIER : PROMOUVOIR UNE CULTURE DE GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE

1. Élaborer, adopter et promouvoir un cadre de gouvernance (règlements, normes, méthodes, lignes directrices) favorisant la mise en œuvre de pratiques exemplaires en matière de gestion des données de recherche.
2. Élaborer des pratiques et une infrastructure de gestion des données de recherche qui tiennent compte du principe de la souveraineté des données autochtones ainsi que des valeurs, du savoir et des besoins des peuples autochtones.

PILIER : FAIRE DÉCOUVRIR LES OUTILS ET SERVICES ET LES RENDRE ACCESSIBLES

3. Promouvoir l'importance de la gestion des données et faire connaître les outils, les orientations et les normes existantes et indispensables aux pratiques efficaces en la matière.
4. Favoriser et soutenir l'accès de la communauté de recherche aux outils et aux infrastructures permettant de gérer, de conserver et de structurer les données de recherche, et assurer un accès continu à ces dernières.

PILIER : RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE

5. Mettre sur pied et maintenir une structure organisationnelle permettant d'entretenir de manière soutenue un dialogue et des consultations sur la gestion des données de recherche.
6. Améliorer les services de soutien, d'orientation et de consultation pour l'élaboration de plans de gestion des données et pour l'intendance des données à toutes les étapes du cycle de recherche, depuis la planification jusqu'au dépôt des données.

PILIER: PROMOUVOIR UNE CULTURE DE GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE

Objectifs stratégiques

1. Élaborer, adopter, uniformiser et promouvoir des politiques, des normes, des méthodes et des lignes directrices favorisant la mise en œuvre de pratiques exemplaires en gestion des données de recherche ainsi que l'élaboration de plans de gestion des données.
2. Soutenir une stratégie et une infrastructure de gestion des données de recherche qui tiennent compte du principe de la souveraineté des données autochtones ainsi que des valeurs, du savoir et des besoins des peuples autochtones.

Résultats prévus

- 1.1 L'Université d'Ottawa et sa communauté de recherche travailleront ensemble pour veiller à ce que les données de recherche soient correctement gérées, conservées et mises à la disposition du public, tout en respectant leurs obligations éthiques, juridiques et commerciales.
- 2.1 L'Université d'Ottawa devient un modèle d'intendance et de gestion des données de recherche autochtones. Les membres des communautés, des collectivités et des organisations autochtones ont confiance dans les processus de gestion des données de recherche, et savent que la propriété de ces données et leurs principes de gestion seront maintenus et respectés. La gouvernance de la recherche autochtone accorde la priorité aux besoins et aux intérêts des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits, tout en optimisant les services et les mesures de soutien à la disposition des chercheuses et chercheurs.

Mesures

- En consultation avec la communauté de recherche de l'Université d'Ottawa, élaborer, adopter et promouvoir un cadre de gouvernance (règlements, normes, méthodes, lignes directrices) favorisant la mise en œuvre de pratiques exemplaires en matière de gestion des données de recherche.
- Établir les flux de travail du plan de gestion des données pour les demandes de subvention.
- Encourager la participation des partenaires sur le campus et des communautés autochtones pour favoriser une culture de respect de la souveraineté des données autochtones permettant l'avancement des objectifs de la stratégie de gestion des données de recherche.
- Continuer de développer et de mettre en œuvre un cadre d'évaluation pour veiller à ce que l'Université réponde aux besoins de sa communauté de recherche et continue de bâtir une culture de gestion des données de recherche.

PILIER: FAIRE DÉCOUVRIR LES OUTILS ET SERVICES ET LES RENDRE ACCESSIBLES

Objectifs stratégiques

3. Promouvoir l'excellence en matière de gestion des données et faire connaître les outils, les orientations et les normes disponibles qui sont indispensables aux pratiques efficaces de gestion des données.

4. Favoriser et soutenir l'accès de la communauté de recherche aux outils et à l'infrastructure permettant de gérer, de conserver et de structurer les données de recherche, et assurer un accès continu à celles-ci.

Résultats prévus

3.1 La communauté de recherche a facilement accès à des conseils et connaît les outils dont elle a besoin pour assurer une gestion efficace des données de recherche. Elle peut accéder aux ressources nécessaires par des voies qu'elle juge adéquates et pratiques. L'Université tire parti des ressources créées par les entités nationales et internationales dans le domaine de la gestion des données de recherche et y contribue. Elle dispose d'un site Web web réservé aux services de gestion des données de recherche et prodigue des conseils au sujet des pratiques exemplaires d'élaboration des plans de gestion des données.

4.1 La communauté de recherche comprend les outils de gestion et de stockage des données nécessaires, peut y accéder facilement et est en mesure de s'en servir. Cela signifie que le stockage doit non seulement être toujours accessible et facile à gérer, mais aussi satisfaire aux exigences en matière de rendement, de sécurité, de protection des renseignements personnels, d'accès, de partage et de conservation à long terme. Ces données doivent être dûment protégées contre tout accès non autorisé et toute perte ou destruction accidentelle.

Mesures

- Créer des ressources de gestion des données de recherche et continuer d'utiliser et d'améliorer celles mises à disposition par des entités nationales et internationales comme l'Alliance de recherche numérique du Canada.
- Établir un centre de communication sur la gestion des données de recherche qui servira de point d'accès unique aux services, aux politiques, aux normes et aux informations sur les outils actuels.

PILIER: RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE

Objectifs stratégiques

5. Mettre sur pied et maintenir une structure organisationnelle permettant d'entretenir régulièrement un dialogue et des consultations sur les besoins en matière de gestion des données avec la communauté de recherche de l'Université d'Ottawa, les décisionnaires, les responsables de l'élaboration des politiques et les fournisseurs de services.

6. Améliorer les services de soutien, d'orientation et de consultation en matière de gestion des données, y compris l'élaboration de plans, à toutes les étapes du cycle de recherche, depuis la planification jusqu'au dépôt des données. Les systèmes administratifs intègrent les exigences en matière de gestion des données de recherche pour veiller au respect des politiques de l'Université et du subventionnaire.

Résultats prévus

5.1 La structure organisationnelle collabore avec les parties prenantes en vue de formuler des recommandations pertinentes en temps utile, stimule le dialogue critique qui favorisera la prise de décisions plus judicieuses et éclairées, et contribue à accroître la transparence et la collaboration entre le campus et les partenaires de la recherche. Les fournisseurs de services et les décisionnaires comprennent et acceptent leurs rôles et responsabilités en matière de gestion des données de recherche.

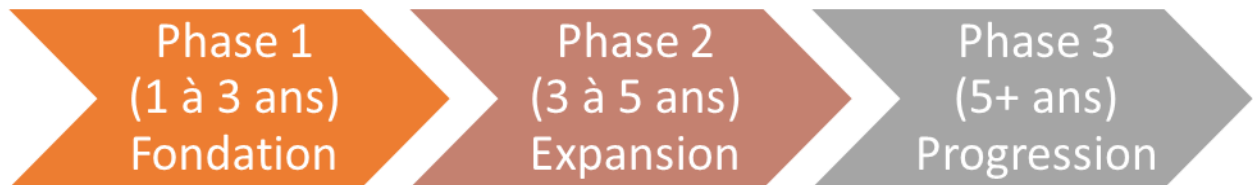
6.1 La communauté de recherche reçoit du soutien pour l'élaboration de plans de gestion des données et peut accéder à des renseignements pertinents et exacts pour la préparation des demandes de subvention. Les systèmes internes de gestion des subventions sont optimisés afin de veiller à ce que les demandes respectent les exigences.

Mesures

- Poursuivre le travail du Groupe consultatif en gestion des données de recherche de l'Université d'Ottawa et appuyer le volet de son mandat qui consiste à favoriser l'excellence en gestion des données de recherche.
- Créer des modèles institutionnels sur mesure pour les plans de gestion des données qui comprennent un volet d'orientation et de promotion des solutions locales.

Mise en œuvre

La mise en œuvre de la Stratégie pour la gestion des données de recherche se déroulera en trois phases (voir ci-dessous). Cette approche par paliers permettra au Groupe consultatif d'obtenir des résultats rapidement, de tirer parti des solutions existantes et de mieux comprendre les priorités changeantes.



Un plan d'action portant sur la Phase 1 assurera la mise en place de la stratégie en identifiant les mesures à prendre, les produits livrables, les personnes responsables et l'échéancier. Nous suivrons attentivement la mise en œuvre de la stratégie et soumettrons un rapport aux comités d'administration de l'Université.

Définitions utilisées par les organismes de financement fédéraux

Plan de gestion des données : Un plan de gestion des données est un document évolutif – généralement lié à un projet ou à un programme de recherche – qui consiste en des pratiques, des processus et des stratégies rattachés à un ensemble de sujets particuliers touchant la gestion et la conservation des données.

Dépôt de données : Le dépôt de données se rapporte au moment où les données de recherche recueillies dans le cadre d'un projet de recherche sont transférées à un organe de stockage de données de recherche.

Principes FAIR : Les principes FAIR pour la gestion et l'intendance des données scientifiques constituent une pratique exemplaire internationale pour améliorer la récupération, l'accessibilité, la compatibilité et la réutilisation des biens numériques.

Souveraineté des données autochtones : Les données de recherche produites par les communautés autochtones ou en collaboration avec celles-ci doivent être traitées conformément aux pratiques de gestion des données de recherche élaborées dans ces communautés et approuvées par celles-ci.

Données de recherche : Les données de recherche sont des données qui sont utilisées en tant que sources principales à l'appui d'une enquête technique ou scientifique, d'une recherche, de travaux d'érudition ou de pratiques créatives et qui sont utilisées comme éléments de preuve dans un processus de recherche ou qui sont communément acceptées au sein de la communauté de recherche comme nécessaires pour valider les conclusions et les résultats de recherche.

Gestion des données de recherche : La gestion des données de recherche désigne les processus appliqués tout au long du cycle de vie d'un projet de recherche pour guider la collecte, la documentation, le stockage, le partage et la conservation des données de recherche.

Vous trouverez davantage de définitions sur la page [Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche – Foire aux questions](#)⁴.

⁴Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche – Foire aux questions
<https://science.gc.ca/site/science/fr/financement-interorganismes-recherche/politiques-lignes-directrices/gestion-donnees-recherche/politique-trois-organismes-gestion-donnees-recherche-foire-aux-questions>.

Unité responsable

Pour toute question au sujet de la stratégie :

Cabinet du vice-recteur à la recherche et à l'innovation

Pavillon Tabaret

550, rue Cumberland

Pièce 246

Ottawa (Ontario) K1N 6N5

Canada

Tél. : 613-562-5270

innovation@uOttawa.ca

Pour communiquer avec le Groupe consultatif en gestion des données de recherche de l'Université d'Ottawa, envoyez un courriel à gdr-rdm@uottawa.ca.

Consultez la [page Stratégie de gestion des données de recherche](#) pour plus d'information.